



Changement de statut d'étudiant à vie privée familiale

Par **Myriam2404**, le **08/05/2012** à **01:17**

Bonjour,

Je suis française et vais me marier en **juin** avec mon chéri marocain, qui vit à Montpellier: son titre de séjour "**étudiant**" va expirer le **9 août** et je voudrais savoir quelles démarches faire et quels papiers obtenir après le mariage pour qu'il reste en France légalement avec moi, et de quels documents auront nous besoin à ce moment là. Je crois qu'il faut qu'il passe du statut "étudiant" au statut "conjoint de français", mais je n'y connais rien ...
Je vis à Rennes et nous n'avons jamais habité ensemble auparavant.

Merci de l'attention portée à ma démarche, et d'avance de vos réponses,
Salutations

Par **citoyen du monde**, le **11/05/2012** à **23:40**

je te sonseille de prendre un rdv pour un mariage à la mairie de la republique de rennes, puis faire une demande de de titre de séjour vie privée et familiale auprès de la préfceture à beaugard à rennes plutôt possible car la date de d'expiration du titre de ton cheri approche. pour apporter constituer un dossier solide, l'un de vous dois justifier de 12 fiches de paie(notamment pour les étrangers, il reste à verifier si le conjoit est français),je vous souhaite bonne chance (lien utile, www.gisti.org)